

# Femmes afghanes en lutte(s): ne pas oublier, agir!

*«Sœur, le jour viendra où toi et moi volerons sur les fières montagnes de notre terre. Il viendra un jour où les portes ne seront plus verrouillées. Et tomber amoureuse ne sera plus un crime», écrit la poétesse afghane exilée, Hosnia Mohseni, en hommage à Rabia Bhalki, une femme du X<sup>e</sup> siècle, tuée par son frère parce qu'amoureuse et elle aussi poétesse. D'hier à aujourd'hui, leurs combats sont les nôtres.*

Fabienne MESSICA, membre du comité national de la LDH

**L**es femmes afghanes nous regardent. Non pas d'un lieu étranger, «exotique», mais du lieu même de notre histoire. Si les oppressions qu'elles subissent sont profondément ancrées dans l'histoire de leur société, ne nous y trompons pas: il ne s'agit ni de traditions, ni de cultures – un mot octroyant à l'oppression des femmes un label «respectable» –, mais bien de politique. Renvoyer le patriarcat à une singularité culturelle – coutumes, traditions, religions –, c'est négliger son caractère universel, systémique, commun à toutes les cultures et religions. S'il érige en dogme la nostalgie d'un passé prétendument menacé par la modernité, le patriarcat religieux ou coutumier n'en est en réalité qu'une des formes, la plus directement violente. Comme le montre l'avocate iranienne Chirinne Ardakani<sup>(1)</sup>, spécialiste en droit des étrangers et présidente de l'association Iran Justice, le patriarcat est universel mais il existe plusieurs systèmes d'inégalité entre les hommes et les femmes: un système d'infériorisation comme en Afghanistan, de discrimination légale comme en Iran, et un système où, malgré une égalité dans la loi, des inégalités persistent dans les faits. Dans tous les cas, la revendication d'égalité entre les hommes et les femmes fait face à des recrudescences de plus en plus violentes de masculinisme. Comment d'ailleurs comprendre autrement l'acharnement du pouvoir taliban à détruire les femmes? N'est-ce pas qu'elles incarnent cette résistance?

## A chaque crise politique, les femmes visées

L'histoire récente de l'Afghanistan est celle de retournements majeurs qui, à chaque fois, prennent pour cibles les femmes et leur accès aux droits. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le roi Amanullah entreprend de modifier et de moderniser les législations en prenant modèle sur la Turquie. Les réformes concernent essentielle-

ment l'éducation des femmes et leurs droits. Mais en 1929, il est renversé par des religieux qui mettent fin à cette modernisation. Des réformes seront à nouveau promulguées, trois ans plus tard, par le roi Mohammad Zaher Shah, influencé par les communistes iraniens et les idées marxistes. Ces idées cependant et ces pratiques peinent à pénétrer les milieux ruraux, où les filles accèdent peu à l'éducation.

Quand, en 1973, le roi est renversé par son cousin avec le soutien de l'URSS et qu'il mène une politique violente de répression de ses opposants, le pays, en proie à de nombreuses émeutes, est envahi par l'URSS qui y mènera une guerre pendant dix ans. Sous les communistes de nombreuses femmes accèdent à des fonctions politiques et l'éducation des filles est promue mais, dans les milieux ruraux, les femmes sont aussi nombreuses à adhérer aux partis islamistes et fournissent à ces derniers une aide logistique. Sous le régime des talibans – rappelons que ces derniers étaient soutenus par les Etats-Unis jusqu'en 1998 –, les femmes perdent à nouveau les droits précédemment acquis. Le régime tombe en 2001, laissant place à un gouvernement faible, instable, et, vingt ans plus tard, les talibans reprennent le pouvoir tandis que les Etats-Unis se retirent.

## Une mort sociale des femmes programmée

Depuis que les talibans ont pris le contrôle de l'Afghanistan en 2021, ils ont publié plus de soixante-dix décrets restreignant les droits des femmes et des filles, souligne l'ONU. Ils ont étendu l'interdiction faite aux femmes de travailler hors de leur domicile aux emplois exercés auprès des Nations unies, dans le secteur public, sauf dans des domaines comme la santé et l'enseignement primaire, ou encore dans certains établissements liés à la sécurité, comme les aéroports et les prisons pour femmes. Elles ne peuvent pas sortir sans être accompagnées d'un homme «protecteur», quand la distance du trajet dépasse les soixante-douze kilomètres. Les salons de beauté ont été fermés, soit quelque soixante-mille entreprises appartenant à des femmes, selon les Nations unies.

Les femmes n'ont pas le droit de faire du sport, dans de nombreuses provinces, elles n'ont pas le droit de se rendre seules au

**«Renvoyer le patriarcat à une singularité culturelle – coutumes, traditions, religions –, c'est négliger son caractère universel, systémique, commun à toutes les cultures et religions.»**



*Depuis qu'ils ont repris le contrôle de l'Afghanistan en 2021, les talibans ont publié plus de soixante-dix décrets restreignant les droits des femmes et des filles, souligne l'ONU. Ci-dessus avant leur prise de pouvoir, dans la banlieue ouest de Kaboul (lac Qargha).*

restaurant ni de fréquenter des jardins publics. Elles n'ont pas le droit de poursuivre leurs études au-delà du primaire et tous les programmes de cours pour les filles dirigés par l'Unicef ont été interdits, conduisant au licenciement de quatre-mille-cinq-cents femmes dans l'éducation. Selon l'Unicef, l'interdiction faite aux femmes d'accéder à l'éducation a jusqu'à présent touché 2,2 millions de filles afghanes, dont quatre-cent-mille cette année. Si l'interdiction reste en vigueur jusqu'en 2030, plus de quatre-millions de filles auront été touchées.

Plusieurs organismes des Nations unies ont signalé une augmentation des mariages d'enfant et des mariages forcés, ainsi que des violences fondées sur le genre et des féminicides, commis en toute impunité. D'après l'ONU, neuf femmes afghanes sur dix sont victimes d'une forme ou d'une autre de violence domestique. Les talibans ont par ailleurs détruit le cadre institutionnel d'aide aux victimes de violences fondées sur le genre, en vigueur sous le gouvernement précédent, exposant ces femmes à la charia (loi islamique) et à de nouvelles violences.

De nombreuses femmes souffrent de dépression et le taux de sui-

cide augmente, notamment chez les jeunes femmes. Une enquête du journal *The Guardian*, réalisée à partir de données collectées en 2021, secrètement communiquées par le personnel médical au vu de la gravité de la crise, montre que l'Afghanistan est devenu l'un des rares pays au monde où le taux de suicide chez les femmes est supérieur à celui des hommes. Dans le monde, plus de deux fois plus d'hommes que de femmes se suicident chaque année, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). En Afghanistan, jusqu'en 2019, dernière année pour laquelle des données officielles sont disponibles, la situation était similaire. Mais les données obtenues par *The Guardian* depuis deux ans montrent que sur les onze districts de l'échantillonnage, un seul d'entre eux compte une proportion d'hommes qui se suicident supérieure à celle des femmes.

### Apartheid de genre et crime contre l'humanité

La situation des femmes afghanes ne cesse de se détériorer, atteignant des niveaux de déni des droits, d'invisibilisation sociale et d'oppression inégalés. Le pouvoir va jusqu'à leur interdire de chanter, de se parler dans l'espace public, de lire de la poésie, d'être visibles à travers les fenêtres de leur domicile. Condamnées à une mort sociale pour le seul motif d'être femmes, de nombreuses femmes se suicident.

(1) Voir son interview sur France Culture, le 9 novembre 2024: [www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-transition-de-la-semaine/qu-est-ce-que-l-apartheid-de-genre-4377384](http://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-transition-de-la-semaine/qu-est-ce-que-l-apartheid-de-genre-4377384).

«Selon l'Unicef, l'interdiction faite aux femmes d'accéder à l'éducation a jusqu'à présent touché 2,2 millions de filles afghanes, dont quatre-cent-mille cette année.  
Si l'interdiction reste en vigueur jusqu'en 2030, plus de quatre-millions de filles auront été touchées.»

Les ONG internationales parlent aujourd'hui d'apartheid de genre. Amnesty International et la Commission internationale de juristes (CIJ) ont produit un rapport en 2023<sup>(2)</sup>, et Amnesty a conclu: «Les restrictions draconiennes imposées par les talibans aux droits des femmes et des filles, ainsi que le recours aux arrestations et détentions arbitraires, aux disparitions forcées, à la torture et à d'autres formes de mauvais traitements, sans compter les mariages forcés y compris d'enfants, [peuvent] constituer le crime contre l'humanité de persécution pour des motifs d'ordre sexiste.»<sup>(3)</sup>

Amnesty rejoint ainsi une campagne lancée en 2023, pour la reconnaissance de l'apartheid de genre comme crime contre l'humanité, terme qui était apparu dans les milieux militants féministes dès la première prise de Kaboul par le régime islamiste des talibans, en 1996. Le crime de persécution fondée sur le genre, qui existe déjà dans le droit international, ne suffirait pas à caractériser l'oppression des femmes afghanes. Le 23 janvier 2025, le procureur de la Cour pénale internationale, Karim Khan, a déclaré qu'il demandait des mandats d'arrêt contre les principaux dirigeants talibans, Haibatullah Akhundzada, chef suprême, et Abdul Hakim Haqqani, chef de la justice, pour «crime contre l'humanité de persécution liée au genre».

### En Afghanistan, en France, les femmes résistent

Dans cette situation dramatique, les femmes essaient, tant bien que mal, de résister. C'est pourquoi le pouvoir s'attaque désormais à leurs rencontres entre femmes, à leur voix, qui doit rester presque muette, à la poésie, et va jusqu'à exiger des murs qui empêchent de les apercevoir chez elles: enfermées, emmurées, silencierées. En 2024, les talibans ont suspendu Radio Begum, une radio destinée aux femmes à Kaboul, confirmant ainsi que l'apartheid de genre ne relève pas seulement d'une séparation des genres et de discriminations, mais également d'une mise à mort sociale.

Face à cette situation, certaines femmes créent des communautés sur Internet ou sur un territoire, telles ces veuves qui ont constitué une communauté à part sur une colline pelée de Kaboul, pour échapper aux discriminations et insultes dont elles sont l'objet.

L'éducation est aussi centrale, dans cette résistance. En effet, non seulement les filles ne peuvent pas accéder à l'enseignement secondaire mais les talibans organisent leur enseignement primaire dans des écoles coraniques où on leur apprend à respecter

la charia et à en devenir des ambassadrices : paradoxalement, les talibans ont besoin des femmes pour solidifier l'ordre masculiniste et patriarcal qu'ils ont mis en place, en opposant femmes traditionalistes des milieux ruraux et citadines éduquées et/ou revendiquant leurs droits.

En France, l'association Negar, créée en 1996 pour soutenir les femmes afghanes, vient de lancer le 21 mars 2025 un appel pour «libérer le savoir»<sup>(4)</sup>, avec la CFDT et Solidarité laïque. «Depuis le 15 août 2021, jour où les milices terroristes talibanes se sont emparées de l'Afghanistan, il s'est écoulé trois ans et sept mois. Trois ans et sept mois pour installer une dictature terroriste intégriste qui a pour moteur premier la haine des femmes et comme objectif leur invisibilisation et leur disparition de l'espace public», écrit la présidente, Shoukria Haïdar<sup>(5)</sup>. Alors, «le 21 mars 2025 doit être le début de la reconquête du droit au savoir, du droit à l'éducation, des droits des femmes et du droit à vivre pour toutes et tous en Afghanistan».

L'idée est de s'appuyer sur des réseaux sûrs pour former des femmes qui, à leur tour, formeront les filles, créant ainsi une chaîne de solidarité, intergénérationnelle, internationale, pour venir en aide aux Afghanes. Un appel est lancé aussi pour élargir ce réseau, le renforcer, mobiliser toutes les énergies et savoirs.

L'exemple de l'Afghanistan, de l'Iran, mais aussi d'autres pays, montre que les dictatures reposent toujours sur un suprémacisme masculin, comme dans *La Servante écarlate*, ce roman de Margaret Atwood publié en 1985, décrivant les Etats-Unis en dictature théocratique. Comme le montre la condition des femmes afghanes, iraniennes et dans le monde, les droits des femmes ne sont jamais acquis : ils sont les premiers sacrifiés des crises nombreuses qui traversent les sociétés.

Aussi peut-on s'étonner de l'indifférence ou de l'absence de certains courants féministes auprès des femmes afghanes et iraniennes. Cet éloignement repose parfois sur l'idée que nous n'avons pas à nous mêler de la «culture de l'autre». Mais c'est prêter à ces femmes une acceptation voire une adhésion spécifique à leur propre oppression. C'est aussi nier chez l'autre, notre autre afghan, une soif de liberté, aussi vive et aussi vivante qu'ailleurs, qui en appelle au combat pour l'universalité des droits.

Le fameux slogan des femmes iraniennes révoltées – «Femme, vie, liberté» – nous montre qu'ailleurs comme ici, vivre, c'est exister librement. ●

«La situation des femmes afghanes ne cesse de se détériorer, atteignant des niveaux de déni des droits, d'invisibilisation sociale et d'oppression inégalés. Condamnées à une mort sociale pour le seul motif d'être femmes, de nombreuses femmes se suicident.»

(2) [www.amnesty.ch/fr/pays/asie-pacifique/afghanistan/docs/2023/traitement-inflige-par-talibans-aux-femmes-crime-contre-humanite](http://www.amnesty.ch/fr/pays/asie-pacifique/afghanistan/docs/2023/traitement-inflige-par-talibans-aux-femmes-crime-contre-humanite).

(3) [www.amnesty.org/fr/location/asia-and-the-pacific/south-asia/afghanistan/report-afghanistan/#endnote-2](http://www.amnesty.org/fr/location/asia-and-the-pacific/south-asia/afghanistan/report-afghanistan/#endnote-2).

(4) [www.negar-afghanwomen.org/z/liberer-le-savoir/](http://www.negar-afghanwomen.org/z/liberer-le-savoir/).

(5) Voir le portrait de S. Haïdar réalisé par Roland Biache dans *D&L* n° 196, janvier 2022 : [www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2022/04/Hl196-Monde-2.-Faire-entendre-la-voix-des-femmes-afghanes.pdf](http://www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2022/04/Hl196-Monde-2.-Faire-entendre-la-voix-des-femmes-afghanes.pdf).